



DISCOURS COCKTAIL DES VŒUX

Vendredi 5 janvier 2018

JEAN-LOUIS CAZAUBON

Tout d'abord excusez Madame la Préfète, représentée ici par Monsieur ZARROUATI Secrétaire Général. Madame le Sénatrice et Messieurs les Parlementaires, Monsieur le Maire de Tarbes et Président de l'Agglomération, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux et départementaux, Mesdames et messieurs les Présidents et directeurs d'organismes, Chers collègues élus de la Chambre d'Agriculture, Mesdames et messieurs les salariés de la Chambre d'Agriculture, chers amis,

Un grand merci pour votre présence ce soir, qui témoigne de l'intérêt que vous portez à l'agriculture de ce département, aux femmes et aux hommes qui la font vivre, et bien entendu à cet outil collectif de développement qu'est notre Chambre d'Agriculture.

Tout d'abord, je tiens à vous présenter à tous ici présents, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, et de réussite, pour vous et pour vos proches.

Au moment de s'engager dans cette nouvelle année, c'est confiant et plein d'espérance que je veux m'adresser à vous.

Bien sûr, je pourrais vous parler longuement des difficultés de notre agriculture, de la souffrance des

agriculteurs face à la stigmatisation de leurs pratiques.

Je pourrais développer ici les revenus en baisse et souvent trop faibles alors que l'année 2017 a été favorable sur le plan climatique.

Je pourrais disserter sur les raisons de la crise des prix dans le secteur des céréales, sur les cours du lait qui s'améliorent mais qui restent scandaleusement bas au regard du travail fourni par nos éleveurs.

Je pourrais vous redire par le menu notre engagement, le mien, celui de mes collègues élus et syndicalistes pour lutter contre certaines réglementations et politiques ubuesques que l'on veut nous imposer. Kafka et Courteline peuvent se retourner dans leurs tombes, avec certaines administrations nationales ou européennes, ils ont trouvé leur maître !

Je ne dirai rien de la mise en œuvre de la PAC, je pense qu'on va bientôt finir, début 2018, de payer aux agriculteurs les aides PAC de 2015... et ce malgré le travail remarquable de vos équipes, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur Sagnard, la DDT est vraiment un allié pour le monde agricole face à ces réglementations outrancières, je tenais à vous le redire publiquement. Et j'en profite tant que je suis dans les remerciements à l'administration, pour saluer la DDCSPP, pour leur coopération et leur réactivité dans le dossier de la grippe aviaire.

A l'aube de cette année 2018, je veux vous redire qu'ici à la Chambre d'Agriculture, nous sommes convaincus que nous avons notre avenir en mains, que les agriculteurs ont de la ressource, qu'ils peuvent s'adapter, rebondir, répondre aux attentes sociétales, et continuer à faire vivre une agriculture familiale, riche en emplois, durablement impliquée sur nos territoires, respectueuse de ressources naturelles que nous avons contribué à façonner et qui font aujourd'hui grâce à nous la richesse de ce territoire et de ce département.

Montagnes, vallées, plaines et coteaux constituent pour notre agriculture un environnement exceptionnel. Cet environnement exceptionnel reste difficile avec de nombreux handicaps, ce qui justifie le maintien d'indemnités spécifiques. Mais cet environnement est également potentiellement porteur de dynamiques fortes autour d'atouts reconnus : diversité et complémentarité des terroirs, attrait paysager et touristique. Sans paysage pas de tourisme ; Aussi lorsque l'on connaît l'importance du tourisme dans l'économie départementale on mesure mieux les aménités fournies par l'agriculture.

L'arsenal réglementaire veut transformer les problématiques environnementales en contraintes à la production. De notre côté, nous sommes déterminés à considérer ces problématiques environnementales (gestion de la ressource en eau - quantité - qualité, biodiversité, paysages), comme des atouts à faire valoir pour mieux identifier et valoriser nos produits et modes de production, et

pour améliorer la résilience de nos systèmes. Sur ce point, je voudrais dire un mot des enjeux de la gestion quantitative de l'eau.

Le saviez-vous ?

Sur notre planète, 20% des terres cultivées sont irriguées, elles produisent 40% des biens alimentaires du monde et 60% de la récolte de céréales...

Et ce n'est pas fini, la FAO (organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) nous alerte : il faut augmenter de 50% la production alimentaire d'ici 2030 pour nourrir correctement la population mondiale. Quel défi pour notre agriculture ! Pour relever ce défi, la FAO nous oriente : 70% des gains de production devront provenir d'un développement de l'irrigation, et les pays développés doivent augmenter de 34% leurs terres irriguées...

Ces quelques chiffres c'est pour ne pas se tromper de débat : irriguer c'est manger aujourd'hui et plus encore : c'est espérer manger demain !

Pour nombre de personnes aujourd'hui, les irrigants que nous sommes faisons office de boucs émissaires dans les débats sur la gestion de la ressource en eau. Et les contraintes s'accroissent : Directive européenne sur l'eau, Loi française sur l'eau et les milieux aquatiques, SDAGE... l'agriculture est en permanence mise au banc des accusés et sommée de réduire sa consommation d'eau.

Pourtant, il faudrait rétablir quelques vérités et redonner quelques échelles de valeur :

« Le Bassin Adour-Garonne est déficitaire de 250 millions de m³ ! » : oui mais... il pleut sur ce même bassin 90 milliards de m³ par an, les nappes d'eau souterraines sont évaluées à 500 milliards de m³, les ouvrages de stockage de l'eau ont une capacité totale de 3 milliards de m³ heureusement que nos prédécesseurs ont agi avant nous.

Ce n'est pas l'eau qui manque, c'est notre capacité à la stocker pour l'utiliser !

« La Garonne est presque à sec ! » : oui mais... tous les toulousains constatent depuis plusieurs années que la période la plus critique se situe à l'automne, alors que les canons et les asperseurs sont depuis de longues semaines remisés sous les hangars !

70 à 80 % des volumes stockés sont utilisés pour le soutien d'étiages et non pour l'irrigation.
« L'agriculture : premier consommateur d'eau du Sud-Ouest ! » : oui mais...l'agriculture représente sur le Bassin un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros et 240 000 emplois directs. Qui se rappelle qu'en Midi-Pyrénées, ou en Occitanie, aujourd'hui l'agriculture et l'agroalimentaire représentent plus d'emplois que l'aéronautique... ?

Dans le contexte actuel de tension sur la ressource en eau, venant :

- pour l'essentiel de la pré-éminence dans le débat des contraintes écologiques,
- mais également de l'accroissement fort de la population -et donc des besoins en eau potable- dans nos Régions, et ce n'est pas fini ; 52 000 personnes supplémentaires viennent s'installer dans notre région chaque année.
- du changement climatique qui pèse sur le débit naturel des rivières à certaines périodes de l'année,
- et enfin de la nécessité d'irriguer pour produire plus de biens alimentaires et maintenir la compétitivité de notre agriculture,

Il y a un impératif, qui demande une volonté politique affirmée et une union sacrée des acteurs de ce territoire : créer de nouvelles réserves d'eau.

Nous autres agriculteurs sommes d'ores et déjà engagés, en utilisateurs responsables, dans une gestion partagée de la ressource en eau avec les autres usages. Oui nous devons continuer à progresser pour mieux utiliser l'eau d'irrigation, oui nous devons continuer à optimiser la gestion des ouvrages existants, mais il y a urgence à créer de nouvelles réserves. Le projet de territoire pour la création du Louët 2 est pour nous une priorité pour 2018 ; je rappelle ici que nous avons été moteurs dans la démarche qui consistait à dire : abandonnons les 2 projets de réserves Ousse et Géline qui rencontrent trop d'oppositions ; et poussons ensemble ce projet de Louët 2.

L'agriculture, ce sont des moyens de production, l'eau en fait partie, c'est aussi un fonctionnement technico-économique qu'il faut optimiser.

D'importantes marges de progrès technique demeurent sur de nombreuses exploitations. En témoigne les importants écarts relevés sur certains indicateurs de performance (productivité numérique des cheptels, rendements, qualité sanitaire des produits, taux de perte, etc. ...). Le maintien d'exploitations viables, la consolidation du revenu et parfois même l'accès au marché sont conditionnés à la performance technique.

Afin de garantir le revenu attendu, le pilotage de l'exploitation doit optimiser le système de production (dimension, organisation du travail, stratégie d'investissements...), sécuriser les aspects réglementaires, optimiser les aides, rationaliser la gestion.

Nous resterons, aux côtés de nos partenaires de la profession agricole, fortement engagés en 2018 sur ces sujets.

L'agriculture demain, ce sont évidemment des hommes et des femmes, des générations qui se renouvellent. 2018 sera une année particulière dans le département puisque nous accueillons à Lourdes du 5 au 8 juin prochains le congrès national des jeunes agriculteurs. Cet événement national constitue bien entendu une formidable reconnaissance de la

dynamique des jeunes agriculteurs du territoire, et je tiens à les féliciter. C'est aussi et surtout l'occasion d'un grand coup de projecteur sur notre territoire, sur nos exploitations, sur nos produits. Ce sera un moment fort de 2018, et j'espère vous y retrouver nombreux.

Enfin, je voudrais vous faire part d'une conviction profonde, qui est la mienne et celle des élus de la Chambre d'Agriculture depuis de nombreuses années.

Loin des grandes régions productives, les Hautes-Pyrénées ne sont pas armées pour affronter sans craintes les marchés mondiaux des matières premières : les niveaux de productivité nécessaires pour être compétitifs imposeraient des structures d'exploitation incompatibles avec notre modèle de société rurale et les impératifs de l'aménagement du territoire, et en contradiction avec l'entreprise agricole familiale que nous voulons maintenir. Pour autant, l'acte de production et son économie sont au cœur de nos préoccupations, et c'est en développant la valeur ajoutée que les produits pourront rémunérer le travail.

Nous avons poursuivi cette voie depuis longtemps, en misant sur les produits d'excellence, le Porc Noir de Bigorre, qui est aujourd'hui un produit emblématique de notre territoire, le Haricot Tarbais, qui est une filière bien structurée et qui a un fort potentiel d'avenir qui devrait attirer de jeunes producteurs, le

Mouton de Barèges Gavarnie, qui souffre d'un déficit de volume mais qui reste un produit exceptionnel qui doit devenir une locomotive pour nos élevages ovins de montagne, la Poule Noire d'Astarac Bigorre, un produit de passionnés qui doit se structurer en une véritable filière économique et qui portera haut demain elle aussi les couleurs de la Bigorre, le Madiran qui d'une production secondaire sur les exploitations offre désormais un vrai potentiel de développement pour des installations viticoles. Nous allons continuer à accompagner ces filières sous signe officiel de qualité, elles sont de vraies opportunités pour maintenir des entreprises agricoles nombreuses et de qualité.

Au-delà de cette démarcation d'excellence, notre agriculture fournit des produits de qualité, mais qui se retrouvent trop souvent noyés dans les filières avec les produits d'autres territoires voire trop souvent de produits importés aux modes de production très différents des attentes de nos concitoyens. Avec le Conseil Départemental, avec la ville de Tarbes et son agglomération, avec de nombreuses communautés de communes qui rejoignent la dynamique, avec mes collègues consulaires de la CCI et de la CMA, nous avons décidé de prendre ce dossier à bras le corps, et dans la foulée de la dynamique HaPy mise en place par HPTE, nous avons repris en 2017 l'animation de la marque HaPy Saveurs et avons pris nos responsabilités en libérant des moyens pour pousser cette dynamique initiée par

les restaurateurs et les bouchers. Nous sommes au tout début de cette opération, au-delà des bouchers et des restaurateurs, nous avons convaincu certaines GMS de se lancer dans cette démarche qui vise à valoriser nos filières locales. Certains Intermarchés ont été les premiers à nous suivre, je suis heureux de vous annoncer que les Leclerc viennent de donner leur accord et qu'ils seront eux aussi dans cette dynamique dans les prochaines semaines. Nous sommes fiers de notre territoire, nous sommes fiers de nos produits, nous sommes fiers de nos savoir-faire et nous voulons que les consommateurs des Hautes-Pyrénées sachent aussi reconnaître ce qui fait la richesse de leur territoire. Nos emplettes sont nos emplois, ce slogan doit nous guider et HaPy Saveurs doit devenir un marqueur connu et reconnu de notre département. 2018 sera à cet égard une année clef pour capitaliser sur la dynamique amorcée en 2016 et 2017 et passer dans une dimension économique significative, avec des initiatives qui doivent se développer dans de nombreuses filières. Je pense au lait, où là aussi les producteurs se prennent en main pour valoriser un lait local, de qualité, produit sans OGM, et rémunérant le producteur à la hauteur de son travail. Je pense aux producteurs fromagers, qui se sont structurés pour démarquer leurs produits et rajouter à leurs qualités individuelles de la force collective. Je pense aux producteurs de châtaignes, qui malgré les difficultés

liées au Cinyps, poursuivent leur travail de fond pour structurer leur filière et valoriser nos châtaigneraies.

L'ensemble de ces filières locales ont besoin d'un tissu économique vivant et d'outils de collecte, de transformation, de distribution adaptés et performants. Nous avons été présents depuis de nombreuses années aux côtés de la Coopérative des Gaves, de magasins de producteurs comme la Ferme en Direct.

En 2018, aux côtés du Conseil Départemental, avec l'appui de la Communauté de communes du Val d'Adour, nous allons lancer une plate-forme de distribution des produits locaux pour la restauration collective, « Mangeons HaPy », qui travaillera en étroite collaboration avec une légumerie. Notre objectif, c'est que nos enfants consomment des produits de qualité, issus de nos territoires.

Aujourd'hui les planètes sont alignées, les consommateurs réclament de la proximité et du sens dans leurs achats, les décideurs publics ont compris qu'il y avait dans ces démarches de vraies dynamiques économiques gagnant / gagnant à mettre en place, et nous avons compris nous agriculteurs, que nous devons suivre nos produits jusque dans l'assiette, pour mieux comprendre les consommateurs, et pour mieux répartir la valeur ajoutée dans les filières.

Les Etats Généraux de l'Alimentation et leurs conclusions vont dans ce sens, les Projets

Alimentaires Territoriaux, sur lesquels nous travaillons avec les collectivités, vont également dans ce sens. C'est là un mouvement de fond qui touche notre agriculture et nos territoires, dans le sens d'un développement plus inclusif, dans le sens d'une plus grande solidarité entre les acteurs d'un territoire, dans le sens d'une meilleure mutualisation de la valeur ajoutée.

Coopération, mutualisation, solidarité, ce sont là des valeurs de fond de la profession agricole, elles sont anciennes, mais elles sont plus que jamais modernes, à l'ordre du jour, et elles représentent les valeurs de cette agriculture que j'appelle de mes vœux en 2018, une agriculture riche de ses racines et de ses traditions, mais résolument tournée vers l'avenir et prenant en main son destin.

Avec à nouveau tous mes remerciements pour votre présence, je vous invite à joindre le geste à la parole et à déguster quelques-uns de ces produits qui font notre fierté.